



Ferrero Canada Limited
Rapport sur le travail forcé et les risques liés au travail des enfants





FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

Rapport sur le travail forcé et les risques liés au travail des enfants (Exercice clos le 31 août 2023)

Table des matières

1. Énoncé.....	2
2. Aperçu	2
3. Notre approche en matière de droits de la personne.....	3
4. Codes et politiques	5
a) Code d'éthique de Ferrero	5
b) Code de conduite professionnelle de Ferrero.....	5
c) Énoncé de politique sur les droits de la personne de Ferrero.....	5
d) Code des fournisseurs de Ferrero	5
e) Signalement des problèmes.....	6
5. Nos activités pour régler les problèmes liés aux droits de la personne.....	6
a) Nos propres opérations	8
b) Nos chaînes d'approvisionnement	8



FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

1. Énoncé

Ferrero Canada Limited, en tant que filiale de la société mère ultime Ferrero International S.A. (ci-après dénommée « **Ferrero** »), s'engage envers, et soutient pleinement les objectifs de, la *Loi visant à promulguer la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et à modifier le Droit de douane*, aussi appelée « Loi canadienne sur l'esclavage moderne » (la « **Loi** »).

2. Aperçu

Ferrero a commencé son histoire dans la petite ville d'Alba dans le Piémont, en Italie, en 1946. Aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires consolidé de 14 milliards d'euros, Ferrero est l'un des chefs de file du marché mondial des aliments sucrés emballés. Le groupe Ferrero est présent dans le monde entier avec plus de 46 000 employés et 31 usines de production.

Ferrero produit de nombreuses marques emblématiques qui sont appréciées par des générations et vendues dans plus de 170 pays, notamment Nutella, Ferrero Rocher, Tic Tac, Kinder et Raffaello. Notre gamme diversifiée de produits est produite par une chaîne de valorisation à travers le monde, de l'approvisionnement en matières premières à la fin de vie de nos produits. Pour fabriquer nos produits, nous nous approvisionnons en matières premières comme le cacao, l'huile de palme, la noisette, le sucre, le lait et les œufs, à travers des relations construites sur le long terme avec nos fournisseurs.

- [Notre approche et nos documents | Durabilité de Ferrero](#)

L'entreprise a été bâtie par des générations de personnes qui partagent un engagement envers l'amélioration continue pour atteindre la plus haute qualité et le plus grand soin, et cela est au cœur de tout ce que nous faisons pour nos consommateurs et les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nos valeurs fondamentales constituent la base de notre objectif et sont une force directrice pour nos employés et nos fournisseurs alors que notre entreprise familiale continue de croître.

Avec une vision de la durabilité, améliorant les conditions des zones rurales et des communautés où les matières premières sont approvisionnées, Ferrero a un programme général sur l'engagement du groupe à s'approvisionner en matières premières durables. Pour en savoir plus, consultez notre rapport sur la durabilité ([ici](#)).



FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

Ce rapport a été produit en vertu de l'article 11(1) de la Loi et constitue notre déclaration et notre rapport sur l'esclavage, le travail forcé et le travail des enfants, ainsi que la traite des personnes pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2023.

Nous ne possédons ni ne contrôlons aucune autre entité au sens de la Loi.

3. Notre approche en matière de droits de la personne

En plus des valeurs de notre entreprise, notre respect des droits de la personne guide notre stratégie, nos politiques et nos activités quotidiennes dans l'ensemble de nos propres opérations et de notre chaîne d'approvisionnement.

Notre équipe de direction de groupe a la supervision de la direction pour assurer le respect de nos principes en matière de droits de la personne, tandis qu'un comité opératoire sur la durabilité comprend des gestionnaires interservices des opérations, des ressources humaines, de la responsabilité sociale de la marque, de la gestion des risques, des communications d'entreprise et des affaires institutionnelles, ainsi que de l'approvisionnement responsable. Le comité s'engage auprès des parties prenantes au sein et au-delà de Ferrero pour mener et transmettre en cascade les actions et la responsabilité au niveau local et régional, documenter la fonction de responsabilité sociale et de durabilité de notre Groupe et assurer la cohérence de notre approche en matière de droits de la personne. Dans le cadre de notre programme mondial d'excellence, tous les responsables opérationnels de Ferrero (à l'échelle mondiale, régionale et locale) reçoivent une formation sur leur responsabilité vis-à-vis de toutes les politiques et pratiques de l'entreprise.

Nous respectons et promouvons fortement les droits de la personne tout au long de notre chaîne de valeur, en respectant les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies. Nous nous engageons à prévenir, à atténuer et à traiter tout impact négatif de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement grâce à une approche fondée sur la diligence raisonnable. Notre approche est guidée par les Principes directeurs des Nations Unies sur les affaires et les droits de la personne (UNGPs), la Déclaration internationale des droits de la personne et les conventions du travail fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'engagement significatif des parties prenantes est fondamental à notre approche des droits de la personne. Nous nous engageons à travailler avec nos employés, nos partenaires commerciaux et les parties prenantes concernées sur un parcours d'amélioration continue, et nous croyons fermement que cela nous profitera, ainsi qu'à nos partenaires commerciaux et à toutes les communautés touchées par nos activités.



FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

Nous mettons en œuvre une approche fondée sur la diligence raisonnable en identifiant, prévenant, atténuant et abordant tout impact négatif sur les droits de la personne que nous pouvons causer, auxquels nous pouvons contribuer ou qui peuvent être directement liés à nos opérations, produits ou services par le biais de nos relations commerciales dans la chaîne de valeur. Étant donné que les questions de droits de la personne sont systémiques, nous nous attendons à ce que nos partenaires commerciaux prennent les mesures appropriées pour faire de même.

Nos principes de diligence raisonnable en matière de droits de la personne décrivent quatre étapes clés pour identifier et gérer les risques liés aux droits de la personne :

1. **Évaluer** : identifier, évaluer et hiérarchiser par priorité les risques liés aux droits de la personne, y compris les audits et les évaluations en matière d'éthique
2. **Gérer** : intégrer notre déclaration de principe sur les droits de la personne dans nos activités, traiter les risques identifiés en matière de droits de la personne, y compris des mesures pour prévenir, atténuer et corriger ces risques
3. **Surveiller** : suivre et surveiller nos activités et leur efficacité pour gérer les risques et améliorer continuellement notre approche en matière de droits de la personne
4. **Communiquer** : signaler les progrès de la mise en œuvre à l'interne et à l'externe

Aujourd'hui, notre approche reflète une série d'évaluations et de partenariats stratégiques entre plusieurs parties prenantes avec des organisations comme la coalition des droits de la personne du Consumer Goods Forum (CGF) et Save the Children. Nous passons en revue nos questions importantes sur une base continue, dans le cadre de notre parcours d'évaluation continue face à l'évolution des risques et des contextes socioéconomiques locaux. Dans ce processus, nous accueillons favorablement les lois, le consensus international et la rétroaction et l'engagement des consommateurs et des organisations non-gouvernementales pour nous assurer d'être réactifs aux risques et proactifs pour catalyser le changement systémique. Ayant rejoint le programme d'apprentissage des affaires de Shift, nous mettons en œuvre les recommandations élaborées dans le cadre de notre travail avec Shift pour améliorer continuellement notre stratégie en matière de droits de la personne et notre approche de diligence raisonnable.

Tout aussi important que nos engagements au sein de Ferrero sont ceux que nous avons pris envers nos partenaires stratégiques. Nous continuerons à travailler ensemble pour comprendre les risques et les contextes liés aux droits de la personne, favoriser les améliorations et adapter ce qui fonctionne pour la convergence et, en fin de compte, le changement systémique. Nous allons également unir nos forces avec plus d'organisations locales d'experts lorsque cela est utile, comme nous l'avons vu



FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

dans notre travail sur les noisettes en Turquie, par exemple. Pour nos partenaires avec lesquels nous nous engageons dans ce parcours, veuillez consulter notre rapport sur la durabilité.

Nous sommes déterminés à éliminer toutes les formes d'esclavage moderne, de travail forcé, obligatoire et de travail des détenus et des enfants.

4. Codes et politiques

Notre Code d'éthique, notre Code de conduite professionnelle, notre Énoncé de politique sur les droits de la personne et notre Code des fournisseurs guident nos engagements en matière de droits de la personne dans nos propres activités et influencent les actions des partenaires commerciaux dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement. Nos codes et nos politiques internes sont régulièrement examinés et mis à jour.

a) Code d'éthique de Ferrero

Notre [Code d'éthique](#) identifie les principes directeurs des ressources qui opèrent dans et pour Ferrero et définit les obligations fondamentales pour nos associés et nos parties prenantes.

b) Code de conduite professionnelle de Ferrero

Notre [Code de conduite professionnelle](#) établit des normes applicables aux relations « interentreprises », conformément au Code d'éthique de Ferrero.

c) Énoncé de politique sur les droits de la personne de Ferrero

Notre [énoncé de politique sur les droits de la personne](#) définit les attentes en matière de droits de la personne envers les employés internes et les partenaires commerciaux externes concernant les 10 domaines importants des droits de la personne, y compris le travail forcé, où nous accordons la priorité à nos efforts de diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

d) Code des fournisseurs de Ferrero

Notre [Code des fournisseurs](#) décrit ce que signifie l'approvisionnement responsable pour Ferrero, nos priorités et notre engagement envers les fournisseurs dans la mise en œuvre de nos trois piliers d'approvisionnement responsable : Droits de la personne et pratiques sociales, protection de l'environnement et durabilité, transparence des fournisseurs. Notre Code comprend des dispositions contre le travail des enfants, le travail forcé et le



FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

travail obligatoire et exige que nos fournisseurs fassent preuve de diligence raisonnable dans leurs chaînes d'approvisionnement.

e) **Signalement des problèmes**

Nous encourageons nos employés et nos partenaires commerciaux à signaler les violations des Codes ou leurs préoccupations en relation à ceux-ci. La [ligne d'assistance sur l'intégrité de Ferrero](#) a été mise en place pour permettre aux employés du Groupe Ferrero et à ceux qui travaillent avec nous de poser des questions et de signaler des problèmes liés à nos Codes et politiques.

La ligne d'assistance permet de signaler les problèmes à Ferrero de manière confidentielle et, lorsque la loi locale le permet, de manière anonyme. Elle est accessible 24 heures sur 24, 365 jours par année, en 43 langues, par l'intermédiaire d'un site Web et de numéros locaux/sans frais dans 55 pays où Ferrero exerce ses activités. Les rapports sont recueillis par un tiers et mis à la disposition d'un comité directeur de Ferrero, composé de membres de l'équipe de direction du Groupe, aux fins d'examen et d'enquête.

5. Nos activités pour régler les problèmes liés aux droits de la personne

Ferrero entreprend des activités continues de diligence raisonnable en matière de droits de la personne afin d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter tout impact négatif réel et potentiel sur les droits de la personne dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement. Nous y parvenons grâce à l'engagement, à la collaboration et aux partenariats commerciaux. Notre approche en matière de droits de la personne peut être examinée plus en détail ([ici](#)).

Au cours de cette période de rapport, nous avons analysé nos chaînes d'approvisionnement et nos opérations pour identifier les risques liés à l'esclavage moderne, au travail forcé et au travail des enfants et nous avons établi un référentiel des risques des principaux domaines de risque identifiés. Au cours du processus d'évaluation, nous avons identifié les domaines présentant le risque le plus faible, comme les opérations locales traitées par le personnel directement employé par nous. Actuellement, notre domaine à risque le plus élevé se trouve dans notre chaîne d'approvisionnement, comme à travers les pratiques de recrutement de main-d'œuvre dans le secteur de l'huile de palme en Asie du Sud-Est. Nous évaluons et surveillons continuellement les risques liés à l'esclavage moderne dans nos propres opérations et notre chaîne d'approvisionnement, y compris ceux propres à l'approvisionnement en matières premières, qui est un

FERRERO

FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

élément à risque particulièrement élevé de notre chaîne d'approvisionnement. Aucun esclavage, trafic de personnes, travail forcé ou travail des enfants n'a été identifié dans nos chaînes d'approvisionnement au cours de la période visée. Par conséquent, aucune mesure n'a été prise pour remédier à de tels cas et/ou à la perte de revenu liée à de tels cas pendant la période visée.

Étude de cas

Déploiement de la diligence raisonnable

Entre 2020 et 2022, nous avons introduit la diligence raisonnable de nos premiers fournisseurs, avec les résultats suivants pour nos efforts :

- Plus de 7 000 fournisseurs ont déjà reconnu le Code des fournisseurs.
- Nous avons recueilli environ 1 000 assurances des fournisseurs.
- Nous avons effectué plus de 1 000 évaluations de fournisseurs.
- Nous avons effectué environ 100 vérifications de diligence raisonnable des fournisseurs sur le terrain.
- Le Comité d'approvisionnement responsable a discuté d'environ 70 cas de gestion des conséquences des fournisseurs.

Ces résultats sont extrêmement importants, car ils montrent qu'avec un processus solide en place, nous pouvons encourager la conformité dans chaque secteur où nous exerçons nos activités et, en fin de compte, améliorer les normes de nos chaînes d'approvisionnement. Dans les rares cas de non-conformité, nous avons mis la relation avec le partenaire en pause.

Dans de nombreux cas, nos partenaires nous ont remerciés de les aider à se préparer à la prochaine réglementation européenne obligatoire sur la diligence raisonnable, qui se traduit souvent par de meilleures conditions de santé et de sécurité, une plus grande attention aux pratiques de recrutement, des conditions de travail plus équitables, une plus grande attention sur la mauvaise gestion des déchets et un plus grand contrôle de leurs propres chaînes d'approvisionnement.

7 000
fournisseurs ont reconnu le Code des fournisseurs

1 000
évaluations des fournisseurs effectuées

Source : Rapport sur la durabilité de Ferrero 2022 p. 39

En 2018, nous avons collaboré avec le centre d'excellence des affaires et des droits de la personne [Shift](#), en effectuant une évaluation de l'approche des droits de la personne à l'échelle de l'entreprise dans le cadre de nos activités de diligence raisonnable. Cela nous a permis d'identifier les impacts réels et potentiels que Ferrero pourrait avoir sur les droits de la personne et prioriser la gravité et la probabilité de ces impacts identifiés dans notre chaîne de valeur. L'évaluation a également examiné notre approche en matière de droits de la personne par l'analyse des politiques et des documents, des entrevues avec les parties prenantes et des ateliers. Dix problèmes importants en matière de droits de la personne ont été identifiés à partir de cette évaluation :

1. Protection de l'enfance et lutte contre le travail des enfants
2. Lutte contre le travail forcé, asservi ou obligatoire
3. Salaire équitable
4. Heures de travail
5. Diversité et inclusion, y compris la lutte contre la discrimination et le harcèlement
6. Liberté d'association et de négociation collective



FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

7. Santé et sécurité
8. Confidentialité
9. Questions des droits de la personne liées à l'environnement
10. Droits relatifs à la santé des consommateurs et au marketing responsable

a) Nos propres opérations

Dans le cadre de ses propres activités, Ferrero prend des mesures pour identifier les problèmes potentiels liés aux droits de la personne et surveiller nos pratiques en matière de travail et de droits de la personne en mettant en œuvre un programme de vérification éthique tiers. Nos usines d'exploitation font l'objet d'un audit annuel pour vérifier les quatre piliers de la norme de l'approche Sedex Members Ethical Trade Audit (SMETA), une méthodologie utilisant les meilleures pratiques en matière de techniques de vérification éthique pour aider les vérificateurs à effectuer des audits de haute qualité qui englobent tous les aspects de la pratique commerciale responsable de la main-d'œuvre, de la santé et de la sécurité, de l'environnement et de l'éthique commerciale.

b) Nos chaînes d'approvisionnement

Notre approche d'approvisionnement responsable est fondée sur la traçabilité, les certifications et les normes, la gestion et les partenariats d'approvisionnement responsable des fournisseurs et les engagements collectifs.

Nous évaluons soigneusement les risques et les occasions pour chaque matière première afin d'identifier la meilleure façon de l'approvisionner de façon durable. Nous appliquons une compréhension et une connaissance approfondies de nos ingrédients, y compris leurs origines, les parties prenantes impliquées et les processus qu'ils subissent.

Nous croyons également que l'intégration de notre approche d'approvisionnement responsable est essentielle à la réalisation de nos engagements en matière de droits de la personne et d'approvisionnement responsable. Nous fournissons à nos acheteurs des outils et des formations pertinents, comme une formation sur le Code des fournisseurs.

i. Traçabilité et certifications

Nous ne pouvons respecter nos engagements en matière d'approvisionnement responsable, y compris les droits de la personne, que si nous savons d'où proviennent nos matières premières et comment elles ont été produites.



FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

La traçabilité est essentielle pour construire une chaîne d'approvisionnement équitable et durable et pour atténuer les problèmes potentiels tels que le travail forcé et l'esclavage moderne. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs abordent ce sujet avec le même soin.

La cartographie des fermiers est un outil important pour améliorer la traçabilité et la durabilité des matières premières comme le cacao, l'huile de palme et les noisettes. Connaître l'emplacement et la taille des exploitations permet de retracer les matières premières jusqu'au niveau de la barrière de la ferme. Cela nous permet de savoir où les matières premières ont été cultivées, par qui et comment, afin que nous puissions cibler nos interventions pour soutenir des moyens de subsistance durables et nous assurer de ne pas nous approvisionner auprès de fermes où il existe des risques de problèmes tels que la déforestation, le travail des enfants, le travail forcé et l'esclavage moderne. Les systèmes de certification, lorsqu'ils sont disponibles et robustes, sont complémentaires à notre approche.

ii. Gestion responsable des risques des fournisseurs d'approvisionnement

La gestion responsable des risques liés aux fournisseurs d'approvisionnement nous permet de trouver des moyens de mesurer et d'améliorer les pratiques commerciales responsables des fournisseurs pour résoudre les problèmes liés aux droits de la personne, aux conditions de travail, à la protection de l'environnement et à la transparence. Il s'agit d'un processus continu qui comprend l'analyse des risques et des occasions, la conformité et l'amélioration, ainsi que le renforcement des capacités.

Chaque fournisseur est tenu de reconnaître notre Code des fournisseurs de Ferrero. Le Code des fournisseurs de Ferrero contient les piliers clés de notre déclaration d'intention sur les droits de la personne et engage les fournisseurs sur un parcours d'amélioration continue. Il définit nos exigences minimales et nos attentes envers les fournisseurs avec lesquels nous entretenons des relations commerciales. Les fournisseurs sont évalués pour identifier, prévenir et atténuer les risques connexes.

Notre approche fondée sur la diligence raisonnable comprend trois étapes : hiérarchisation par priorité, évaluation et vérification. Selon les résultats et les catégories de risque, nous pouvons demander aux fournisseurs de subir des vérifications et des évaluations internes ou



FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

tierces, comme des évaluations des risques et des répercussions, des certifications et des accréditations, pour nous assurer qu'ils fonctionnent conformément à nos normes.

Entre autres outils, depuis 2015, nous travaillons avec la plateforme d'évaluation de la durabilité des fournisseurs EcoVadis et la plateforme de gestion des vérifications de tiers Sedex.

Pour renforcer notre engagement envers des moyens de subsistance durables, les droits de la personne et la protection de l'environnement dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, nous avons élaboré des chartes de produits de base (p. ex., les chartes du cacao, des noisettes et de l'huile de palme) qui couvrent verticalement les exigences et les engagements de Ferrero pour une catégorie de dépenses spécifique.

Ces chartes énoncent les exigences minimales spécifiques que nos fournisseurs doivent respecter en pleine conformité avec le Code des fournisseurs et le processus de diligence raisonnable et définissent les certifications et les normes de durabilité que nous exigeons pour cette catégorie de dépenses spécifique. De plus, la Charte décrit l'engagement que Ferrero est prête à prendre pour améliorer davantage les conditions de notre chaîne d'approvisionnement (« Aller au-delà »). Le plan d'action décrit comment nous travaillerons à la réalisation de nos ambitions.

Pour en savoir plus sur nos chartes et nos plans d'action en matière de produits de base, consultez [ici](#).

iii. **Partenariats et engagements collectifs**

Les partenariats sont essentiels pour résoudre des problèmes complexes en matière de droits de la personne et nous collaborons avec une variété d'intervenants, y compris des partenaires commerciaux, des organisations internationales, des gouvernements et des ONG, pour résoudre des problèmes réels et potentiels dans notre chaîne d'approvisionnement.

AIM-Progress : Ferrero est un membre actif d'AIM-Progress, un forum de fabricants et de fournisseurs de biens de consommation qui fait la promotion des meilleures pratiques en matière de droits de la personne dans le cadre d'un approvisionnement responsable. Nous soutenons le processus de reconnaissance mutuelle des audits et des évaluations des fournisseurs pour réduire la duplication et la fatigue des évaluations, et nous partageons les défis et les meilleures pratiques avec les membres



FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

sur la mise en œuvre de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement, y compris sur les sujets de l'esclavage moderne, du recrutement responsable, etc.

Coalition des droits de la personne du Consumer Goods Forum (CGF) : Ferrero s'est jointe à la coalition des droits de la personne du CGF en 2021. La Coalition s'engage à mettre fin au travail forcé dans l'industrie des biens de consommation et à prendre des mesures de recouvrement pour mettre en œuvre les principes prioritaires de l'industrie afin d'éradiquer le travail forcé dans ses propres opérations et chaînes d'approvisionnement.

Sedex : Ferrero est membre de Supplier Ethical Data Exchange (Sedex), une organisation à but non lucratif mondiale fonctionnant par adhésion et une plateforme collaborative pour partager des données sur les chaînes d'approvisionnement. Nous utilisons sa méthodologie SMETA pour évaluer nos fournisseurs dans quatre domaines clés : les normes de droit du travail, la santé et la sécurité, l'environnement et l'éthique des affaires. Nous collaborons également avec Sedex et d'autres membres pour trouver une solution commune à des questions spécifiques liées aux droits de la personne, comme l'esclavage moderne.

EcoVadis : Ferrero s'associe à EcoVadis, une plateforme d'évaluation de la durabilité des fournisseurs, pour surveiller les risques et évaluer les pratiques des fournisseurs en matière environnementale, éthique et de droits de la personne, y compris l'esclavage moderne.

En 2020, Ferrero s'est jointe à la [coalition Tropical Forest Alliance](#) pour plaider en faveur d'un mélange intelligent de mesures visant à favoriser des chaînes d'approvisionnement durables, y compris l'introduction de la législation obligatoire en matière de diligence raisonnable couvrant les droits de la personne et les impacts environnementaux.

Cette déclaration a été approuvée par le conseil d'administration et l'équipe de direction, en tant que principal organe directeur, pour l'exercice se terminant le 31 août 2023. Cette déclaration a été fournie au ministre de la Sécurité publique et de la Préparation aux situations d'urgence conformément à l'article 11(1) de la Loi et a été publiée sur le site Web de Ferrero.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier à l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans ce rapport pour l'entité indiquée ci-



FERRERO CANADA LTD./ LTÉE
100 SHEPPARD AVENUE EAST, SUITE 900, NORTH YORK, ON M2N 6N5 TÉL : +1 (416) 590-0775

dessus. À ma connaissance et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans ce rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants, aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

Signé

Alessandro Natola

Alessandro Natola
Directeur de Ferrero Canada Limited
1er mai 2024

Signé

Vladimiro Sinatti

Vladimiro Sinatti
Directeur de Ferrero Canada Limited
1er mai 2024